

**ARRÊTÉ**  
**DE MISE EN CONGÉ PATERNITÉ**  
**DE M. [Nom Prénom]**  
**GRADE [grade]**  
(Régime fonctionnaires CNRACL)

Le Maire (*ou le Président*) de [collectivité ou établissement public],

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,  
Vu le code de la Sécurité Sociale,

Vu la demande de l'agent,  
Vu l'acte de naissance de(s) l'enfant(s) [prénom]

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

M. [Nom, Prénom] est placé(e) en congé de paternité à compter du [date] pour une période de 11 jours (*en cas de naissance unique*) / 18 jours (*en cas de naissances multiples*) consécutifs.

**ARTICLE 2 :**

M. [Nom, Prénom] percevra pendant cette période l'intégralité de sa rémunération. (*la rémunération de l'agent autorisé à exercer ses fonctions à temps partiel, est rétablie à plein traitement pendant la durée du congé paternité*).

**ARTICLE 3 :**

Le Secrétaire Général (*ou le Directeur Général*) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :  
- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :  
- Président du Centre de Gestion,  
- Comptable de la Collectivité.

Fait à [commune] le [date]  
Le Maire (*ou le Président*)

Le Maire (*ou le Président*),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.  
Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le [date]

Signature de l'agent :